

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

Valeur : 1,40 F

Couleurs : bleu, rouge, bistre clair.

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Albert DECARIS

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, les 8 et 9 juillet 1977 à PARIS;
générale, le 11 juillet 1977.

Née d'une suggestion de Léopold Sédar Senghor, président de la République du Sénegal, l'Association internationale des parlementaires de langue française a été créée en mai 1967 à Luxembourg, où elle garde son siège social.

Elle est présidée par Charles Hélou, ancien Président de la République libanaise et comprend à l'heure actuelle 24 sections formées au sein des parlements suivants : Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Haïti, Iran, Jersey, Laos, Liban, Louisiane, Luxembourg, Maurice, Monaco, Nouveau-Brunswick, Québec, Sénegal, Seychelles, Suisse, Tunisie, Val d'Aoste, Zaïre ainsi qu'un groupe d'associés au sein du parlement grec.

En outre, des observateurs d'une vingtaine de pays suivent régulièrement ses travaux.

L'AIPLF qui n'a pas d'objectif politique, a pour but d'appuyer toute initiative de nature à « favoriser, défendre et illustrer la langue et la culture françaises dans les pays, même partiellement francophones ».

Elle s'emploie en retour à développer et promouvoir par l'intermédiaire du français, « les cultures et les civilisations propres aux peuples qui font un usage habituel de cette langue ».

Officiellement accréditée par de nombreux organismes internationaux, dont l'ONU, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe, l'Association organise des rencontres entre parle-

mentaires et des missions d'information et d'amitié. Ses études portant sur des questions culturelles, économiques, sociales, alimentent une revue diffusée en 47 pays.

L'essentiel, pour l'AIPLF, est d'établir entre ses membres « une étroite coopération, qui renforce la solidarité créée par une expression commune », et de contribuer à « un véritable dialogue des cultures ».

Un secrétariat général, établi à Paris, assiste un bureau, composé de 15 membres de nationalités différentes, organe exécutif de l'AIPLF qui agit dans l'intervalle des assemblées générales.

Celles-ci se sont réunies successivement à Versailles, Abidjan, Montréal, Dakar, Bruxelles, à l'île Maurice et au siège des Nations unies à New York. L'assemblée générale de 1977 se tiendra du 7 au 15 juillet à Paris sur invitation du président de l'Assemblée nationale et sous le haut patronage du président de la République française.

Le timbre émis à cette occasion est frappé de l'insigne de « La Pléiade », Ordre de la francophonie et du dialogue des cultures, créé par l'AIPLF. Il illustre aussi le X^e anniversaire d'une association qui s'emploie depuis lors à entretenir entre plus de quarante pays, un esprit de participation et de collégialité, de compréhension, d'entente et d'amitié.

